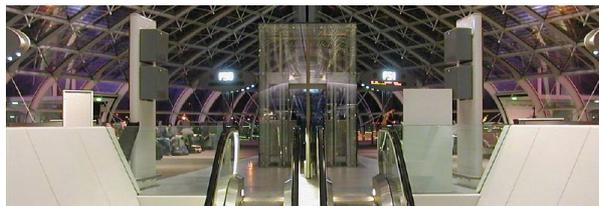




Drame évité en aérogare : Des agents méritants mais des autorités inertes.



Ce samedi 16 mars, un drame a été évité de peu en aérogare, au sein de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle (« Roissy »), **grâce à l'action des personnels douaniers.**

Alertés par un agent de sécurité leur signalant un individu sans domicile fixe (SDF) armé d'un couteau déambulant en zone publique, les douaniers en poste au Terminal 2F sont aussitôt intervenus.

Après avoir appréhendé l'individu menaçant, les agents des douanes l'ont remis aux personnels de police.



Cet événement est symptomatique des risques encourus par les personnels des douanes dans l'exercice de leurs fonctions.

L'héroïsme ordinaire du quotidien.

En se portant au devant du danger, ils prouvent à la fois leur courage, leur sens du service public et leur dévouement pour la Collectivité.

À ce titre, le syndicat SOLIDAIRES Douanes salue la rapidité d'intervention, le sang-froid et le professionnalisme des collègues.

La hiérarchie doit agir en conséquence.

Aujourd'hui, via la permanence de commandement, la hiérarchie a répondu présent en se déplaçant sur les lieux.

Si cette présence hiérarchique en cet instant est bienvenue, une action de long terme serait salubre. C'est là que le bât blesse.



En ce mois de mars, malgré le risque sécuritaire, la Direction persiste et signe dans un projet de suppression d'une brigade des douanes à Roissy !

Au cas d'espèce, il s'agit de la fusion-absorption de la brigade de surveillance extérieure du terminal 2A (BSE T2A) par celle du terminal 2C (BSE T2C), entraînant la suppression de 13 emplois.

Un projet annoncé en février à la Direction générale (DG) et confirmé avant hier, le jeudi 14 mars par la Direction interrégionale de Paris-Aéroports (DIPA).

Ce, malgré l'opposition unanime avec SOLIDAIRES des autres organisations syndicales (OS) au Comité social d'administration local (CSAL).

En outre les locaux de la future brigade « fusionnée » des terminaux 2A et 2C ne répondent pas aux enjeux sécuritaires.

À l'image d'autres aérogares, des individus déséquilibrés et dangereux peuvent déambuler dans certains chemins d'accès et prendre pour cible des usagers, ainsi que des personnels douaniers identifiés accédant aux locaux des brigades.

Cela est déjà arrivé, ça peut se renouveler.



SOLIDAIRES Douanes demande que le gestionnaire aéroportuaire (Paris Aéroport, groupe Aéroports de Paris – ADP) permette aux personnels douaniers de disposer d'infrastructures et locaux appropriés :

- 1°) Accès au parking du Terminal 2C pour le personnel de la brigade T2AC !!
- 2°) Installation du local vestiaire à proximité des brigades du T2E et du T2F et non à des centaines de mètres ! Cela fait des années¹ que nous alertons sur le sujet, cela suffit.
- 3°) De même, installation de la salle d'armement de la brigade T2AC à proximité des autres locaux de la brigade, et non pas séparée de 2 niveaux ! Il y a déjà eu une évacuation du T2C en décembre 2018, et il importe que les personnels douaniers puissent disposer quasi immédiatement de la totalité de l'armement disponible en cas d'attaque terroriste.

Être personnel des douanes, c'est servir le public. Tout doit être fait par les autorités en matière d'organisation du travail pour veiller à la prévention des risques.

La Direction des Douanes et le gestionnaire aéroportuaire doivent fournir des locaux adaptés, à proximité et sécurisés, pas dispersés comme c'est ici le cas.

Le Gouvernement serait aussi avisé de faire un geste, en permettant par exemple à ces personnels douaniers travaillant en Seine-Saint-Denis de bénéficier de la « prime 93 ».

Le samedi 16 mars 2024

1 Source : <https://solidaires-douanes.org/Paris-Aeroports-gestion-alerte-attentat>